

# Société biblique canadienne Canadian Bible Society

États financiers  
28 février 2023



# Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la  
**Société biblique canadienne – Canadian Bible Society**

## Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **Société biblique canadienne – Canadian Bible Society** [la «Société»], qui comprennent l'état de la situation financière au 28 février 2023, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 28 février 2023, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre elles et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes généralement reconnues pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Ernst & Young* s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Toronto, Canada  
Le 8 juin 2023

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés



**Société biblique canadienne**  
**Canadian Bible Society**

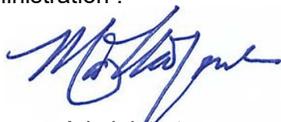
**État de la situation financière**  
[en milliers de dollars]

Aux 28 février

	2023	2022
	\$	\$
<b>Actifs</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	2 937	2 717
Créances [note 3]	451	969
Stocks [note 4]	1 719	1 126
Charges payées d'avance	166	172
Actifs détenus en vue de la vente [note 6]	79	—
<b>Total des actifs courants</b>	<b>5 352</b>	<b>4 984</b>
Immobilisations, montant net [note 5]	972	1 156
Placements à la juste valeur [note 7]	35 103	36 404
Collections [note 8]	1	1
	<b>41 428</b>	<b>42 545</b>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Dettes et charges à payer	1 031	712
Apports reportés [note 9]	351	175
<b>Total des passifs courants</b>	<b>1 382</b>	<b>887</b>
Avantages postérieurs à l'emploi [note 10]	2 806	3 567
<b>Total des passifs</b>	<b>4 188</b>	<b>4 454</b>
Engagements [note 14]		
<b>Actif net</b>		
Non affecté	9 030	9 881
Réserves affectées par le conseil d'administration [note 11]	27 062	27 062
Dotations	1 148	1 148
<b>Total de l'actif net</b>	<b>37 240</b>	<b>38 091</b>
	<b>41 428</b>	<b>42 545</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

  
Administrateur

  
Administrateur

**Société biblique canadienne**  
**Canadian Bible Society**

**État des résultats**  
[en milliers de dollars]

Pour les exercices clos les 28 février

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports	7 731	7 756
Apports – programmes de subvention gouvernementale	—	448
Legs	2 745	2 564
Ventes de bibles	1 902	1 655
Produits de placement	1 324	916
Produits locatifs et autres produits	89	10
	<b>13 791</b>	<b>13 349</b>
<b>Charges</b>		
Œuvres nationales <i>[notes 4 et 12]</i>	7 241	6 064
Œuvres mondiales	2 252	2 187
Développement de fonds <i>[note 12]</i>	1 088	1 256
Administration <i>[note 12]</i>	2 222	1 985
Amortissement des immobilisations	144	152
	<b>12 947</b>	<b>11 644</b>
Excédent des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	844	1 705
Perte sur la vente d'immobilisations <i>[note 5]</i>	—	( 80)
Profit sur la vente d'actifs détenus en vue de la vente <i>[note 5]</i>	1	484
Profit latent (perte latente) sur les placements	(2 420)	1 933
<b>Excédent (défiance) des produits sur les charges pour l'exercice</b>	<b>(1 575)</b>	<b>4 042</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers.*

## État de l'évolution de l'actif net

[en milliers de dollars]

Pour les exercices clos les 28 février

	2023			
	Réserves affectées par le conseil			
	Non affecté	d'administration	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	9 881	27 062	1 148	38 091
Déficiance des produits sur les charges pour l'exercice	(1 575)	—	—	(1 575)
Réévaluation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres éléments	724	—	—	724
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>9 030</b>	<b>27 062</b>	<b>1 148</b>	<b>37 240</b>

	2022			
	Réserves affectées par le conseil			
	Non affecté	d'administration	Dotations	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	7 975	24 635	1 148	33 758
Déficiance des produits sur les charges pour l'exercice	4 042	—	—	4 042
Transferts de réserves non affectées à réserves affectées par le conseil d'administration [note 11]	(2 427)	2 427	—	—
Réévaluation des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et autres éléments	291	—	—	291
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>9 881</b>	<b>27 062</b>	<b>1 148</b>	<b>38 091</b>

*Voir les notes afférentes aux états financiers.*

**Société biblique canadienne**  
**Canadian Bible Society**

**Tableau des flux de trésorerie**

[en milliers de dollars]

Pour les exercices clos les 28 février

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent (défiance) des produits sur les charges pour l'exercice	<b>(1 575)</b>	4 042
Ajouter (déduire) les éléments sans effet de trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<b>144</b>	152
Perte sur la vente d'immobilisations	<b>—</b>	80
Profit sur la vente d'actifs détenus en vue de la vente	<b>( 1)</b>	( 484)
Perte latente (profit latent) sur les placements	<b>2 420</b>	(1 933)
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<b>179</b>	173
	<b>1 167</b>	2 030
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		
Créances	<b>518</b>	( 288)
Stocks	<b>( 593)</b>	252
Charges payées d'avance	<b>6</b>	( 52)
Dettes et charges à payer	<b>319</b>	( 35)
Apports reportés	<b>176</b>	( 15)
Paievements au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<b>( 216)</b>	( 197)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>1 377</b>	1 695
<b>Activités d'investissement</b>		
Achats d'immobilisations	<b>( 39)</b>	( 144)
Produits tirés de la vente d'actifs	<b>1</b>	—
Produits tirés de la vente d'actifs détenus en vue de la vente	<b>—</b>	1 425
Variation nette des placements	<b>(1 119)</b>	(2 883)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 157)</b>	(1 602)
<b>Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>220</b>	93
Trésorerie au début de l'exercice	<b>2 717</b>	2 624
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>2 937</b>	2 717

*Voir les notes afférentes aux états financiers.*

## **Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

### **1. Mission de l'organisation**

La Société biblique canadienne – Canadian Bible Society [la «Société»] a été constituée et prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* à titre de société sans capital-actions. La Société est enregistrée en tant qu'organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exonérée d'impôts sur le revenu et peut délivrer des reçus de don aux fins de l'impôt sur le revenu.

En tant qu'organisme religieux national sans but lucratif, la Société a pour objectif de traduire sans notes doctrinales, de publier et de distribuer les Saintes Écritures, ainsi que de promouvoir et d'encourager l'utilisation de la Bible au Canada et dans le monde entier, en collaboration avec les membres de l'Alliance biblique universelle [«ABU»] et d'autres organisations.

### **2. Sommaire des principales méthodes comptables**

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprend les principales méthodes comptables qui sont présentées ci-dessous :

#### **Comptabilisation des produits**

##### *Apports et legs*

La Société comptabilise les apports selon la méthode du report, lesquels comprennent les legs et les autres dons. Les legs sont comptabilisés dans les comptes de la Société lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, pourvu que le montant à recevoir puisse être raisonnablement estimé et que son recouvrement soit raisonnablement certain. Les autres dons sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus, étant donné que les promesses de don ne sont pas juridiquement exécutoires. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits au moment de leur comptabilisation initiale dans les comptes. Les apports grevés d'une affectation externe, à l'exception des dotations, sont reportés au moment de leur comptabilisation initiale dans les comptes puis inscrits à titre de produits à l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les dotations grevées d'une affectation externe sont comptabilisées comme des augmentations directes de l'actif net à l'exercice au cours duquel elles sont reçues ou à recevoir.

##### *Ventes de Bibles*

Les ventes de Bibles sont comptabilisées à la date de la vente lorsque les biens sont reçus et payés par le client, ou qu'ils lui sont livrés. Les produits sont présentés déduction faite des rabais et des retours et comprennent les frais de transport.

##### *Produits (pertes) de placement*

Les produits (pertes) de placement, qui sont composés d'intérêts, de dividendes, de distributions de revenus provenant de fonds communs et de profits et pertes réalisés et latents, sont comptabilisés dans l'état des résultats, sauf s'ils sont grevés d'une affectation externe, auquel cas ils sont ajoutés à l'actif net lié aux dotations ou aux autres soldes grevés d'une affectation ou déduits de ceux-ci.

## **Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

### *Produits locatifs et autres produits*

Les produits locatifs et autres produits sont comptabilisés à la date de la vente pour les biens ou après la prestation des services.

### **Instruments financiers**

Les placements comptabilisés à la juste valeur se composent d'instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, de placements dans des fonds communs et tout placement dans des titres à revenu fixe que la Société désigne à l'achat comme étant évalué à la juste valeur. Les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les placements dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas désignés comme devant être évalués à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur, déduction faite des coûts de transaction, et sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode linéaire, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Toutes les transactions sont comptabilisées à la date de la transaction.

Les autres instruments financiers, y compris les créances et les dettes et charges à payer, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et évalués ultérieurement au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

### **Stocks**

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du premier entré, premier sorti. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour la réalisation de la vente.

Les stocks destinés à la distribution sans frais sont évalués au moindre du coût ou du coût de remplacement, le coût étant établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Le coût des stocks destinés à la vente comprend tous les coûts d'acquisition et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les coûts d'acquisition comprennent le prix d'achat, les droits d'importation, les taxes non recouvrables, les frais de transport, les frais de manutention et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition des stocks.

### **Collections**

La Société comptabilise sa collection de 389 Bibles et extraits rares des Écritures pour un montant nominal à l'état de la situation financière. Les collections achetées sont passées en charges au cours de l'exercice où elles sont acquises. En ce qui a trait aux pièces données aux collections de la Société, les produits et les charges correspondantes sont comptabilisés à la juste valeur selon des évaluations indépendantes à l'exercice où ils sont reçus.

## **Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

Lorsque des collections sont retirées de l'inventaire puis vendues, les produits tirés de la vente sont utilisés afin d'acquérir de nouvelles pièces pour la collection ou pour l'entretien direct de la collection, y compris le coût de l'assurance, du nettoyage, de la restauration et de la conservation des pièces de la collection. Les produits tirés de la vente de pièces de la collection soumises à des restrictions externes sont reportés au moment de leur comptabilisation initiale dans les comptes puis inscrits à titre de produits à l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées.

### **Immobilisations**

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues sous forme d'apports sont comptabilisées à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée comme suit :

Bâtiments et améliorations	De 10 à 40 ans
Équipement informatique et logiciel	3 ans
Matériel	10 ans

Lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour la Société, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé à titre de charge dans l'état des résultats. Les réductions de valeur comptabilisées ne sont pas reprises. À la disposition de ces actifs, le profit ou la perte qui en résulte est comptabilisé à l'état des résultats.

### **Actifs détenus en vue de la vente**

Les actifs à long terme sont classés comme étant détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Un actif à long terme est classé comme étant détenu en vue de la vente au moment où il est disponible en vue de la vente immédiate, la direction s'est engagée à l'égard d'un plan de vente et cherche activement un acheteur à un prix de vente raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle estimée et la vente devrait se réaliser dans l'année qui suit. Les actifs à long terme détenus en vue de la vente sont comptabilisés au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente. Les actifs détenus en vue de la vente ne sont pas amortis.

### **Avantages postérieurs à l'emploi**

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi acquis par les employés est évalué d'après des calculs actuariels au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et des hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de l'augmentation des salaires et de l'âge au moment de la retraite.

La Société comptabilise le coût des services rendus et les charges financières engagées aux termes du régime d'avantages postérieurs à l'emploi dans l'état des résultats. Les réévaluations et autres éléments sont comptabilisés dans l'état de l'évolution de l'actif net et comprennent les gains et pertes actuariels, le coût des services passés et les profits et pertes découlant des règlements.

## **Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

### **Apports de biens et de services**

La Société comptabilise les apports de biens et de services à leur juste valeur dans les états financiers si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par la Société à défaut d'un apport.

De nombreux bénévoles prêtent activement main-forte à la Société afin de l'aider à réaliser sa mission. Comme il est difficile de déterminer le nombre d'heures consacré aux activités bénévoles ainsi que leur juste valeur, les apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

### **Œuvres mondiales**

Les décaissements sont comptabilisés dans l'état des résultats lorsque les fonds sont remis à l'ABU. Dans la mesure où les informations fournies par l'ABU indiquent le montant des fonds non dépensés à la fin de l'exercice, la Société comptabilise ces fonds à titre de charges payées d'avance et les porte en diminution de l'engagement de l'exercice suivant.

### **Conversion des devises**

Les transactions libellées en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis au taux historique. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes sont inclus dans l'état des résultats.

### **Utilisation d'estimations**

La direction examine les valeurs comptables des postes des états financiers à chaque date de fin d'exercice afin d'évaluer le besoin en matière de révision ou toute possibilité de dépréciation. Lors de la préparation des états financiers, plusieurs postes exigent la meilleure estimation de la direction. Celle-ci détermine ces estimations compte tenu d'hypothèses reflétant la conjoncture économique et les lignes de conduite prévues les plus probables. Ces estimations sont révisées régulièrement et des ajustements sont apportés au besoin dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les postes faisant l'objet d'estimations importantes de la direction comprennent les provisions pour créances douteuses, l'obsolescence des stocks, l'amortissement des immobilisations et le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

## Notes afférentes aux états financiers

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

### Ventilation des charges

La Société classe ses dépenses par fonction. Les coûts associés à chaque fonction comprennent les frais de personnel, les frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à une fonction particulière. La Société affecte les coûts de ses campagnes de publipostage aux fins de la collecte de fonds au Développement de fonds, aux Œuvres nationales ou à l'Administration selon que les documents distribués permettent respectivement d'atteindre les objectifs de la Société ou d'indiquer comment contribuer à la Société. En outre, la Société affecte le coût de ses locaux selon les charges salariales engagées au sein d'une fonction. Les charges liées à la gouvernance, les charges liées à la gestion générale et les charges liées aux services de soutien [comptabilité, ressources humaines et technologies de l'information] ne sont pas ventilées.

### 3. Apports à recevoir

Au 28 février 2023, les créances comprenaient un montant de 75 \$ [742 \$ en 2022] correspondant à des paiements relatifs à des legs, lesquels étaient à recevoir ou ont été reçus après la fin de l'exercice.

### 4. Stocks

Les stocks se composent de ce qui suit :

	2023 \$	2022 \$
Produits finis destinés à la vente	1 529	965
Produits finis aux fins de distribution sans frais	190	161
	1 719	1 126

Les stocks de 1 719 \$ [1 126 \$ en 2022] sont présentés déduction faite d'une provision pour obsolescence des stocks de 590 \$ [565 \$ en 2022]. Le coût des stocks comptabilisés dans le coût des produits vendus s'élève à 1 319 \$ [1 067 \$ en 2022] et est comptabilisé dans les Œuvres nationales à l'état des résultats. Ce montant comprend une augmentation de la provision pour obsolescence des stocks de 26 \$ [diminution de 48 \$ en 2022].

### 5. Immobilisations

Les immobilisations se composent de ce qui suit :

	2023		
Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	
Terrains	302	—	302
Bâtiments et améliorations	3 019	2 465	554
Équipement informatique et logiciel	319	238	81
Matériel	190	155	35
	3 830	2 858	972

**Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

	2022		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains	349	—	349
Bâtiments et améliorations	3 109	2 438	671
Équipement informatique et logiciel	291	193	98
Matériel	189	151	38
	3 938	2 782	1 156

Des actifs ont été vendus, ce qui a donné lieu à un profit de 1 \$ [perte de 80 \$ en 2022]. Des actifs entièrement amortis d'un montant de 1 015 \$ ont été radiés en 2022. Aucun montant n'a été radié en 2023.

**6. Actifs détenus en vue de la vente et événements postérieurs à la date de clôture**

Les actifs détenus en vue de la vente comprennent :

	2023	2022
	\$	\$
Terrain, bâtiments et améliorations – Immeuble de Winnipeg	<b>79</b>	—

Le conseil d'administration a approuvé la vente de la librairie biblique de Winnipeg dans le cadre de son assemblée d'octobre 2022.

**Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

**7. Placements**

Le portefeuille de placements à long terme de la Société se composent de ce qui suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>Non affecté</b>		
Trésorerie et fonds du marché monétaire	<b>4 685</b>	7 271
Dépôts à terme, assortis de taux d'intérêt variant de 4,25 % à 5,18 % et venant à échéance entre le 19 septembre 2023 et le 25 janvier 2027 [en 2022, taux d'intérêt variant de 0,80 % à 1,10 %, venant à échéance entre le 30 novembre 2022 et le 6 février 2023]	<b>8 620</b>	7 979
Obligations de sociétés, assorties de taux d'intérêt variant de 1,26 % à 4,76 % et venant à échéance entre le 22 juillet 2024 et le 27 janvier 2026	<b>2 779</b>	—
Actions privilégiées, assorties de taux d'intérêt variant de 4,65 % à 7,77 % [3,98 % à 6,9 % en 2022]	<b>6 126</b>	7 501
Actions canadiennes	<b>9 117</b>	9 495
Fonds d'actions américaines/internationales en gestion commune	<b>2 628</b>	3 010
	<b>33 955</b>	35 256
<b>Dotations</b>		
Trésorerie et fonds du marché monétaire	<b>654</b>	560
Actions privilégiées, assorties de taux d'intérêt variant de 5,10 % à 6,80 % [4,01 % à 4,41 % en 2022]	<b>494</b>	588
	<b>1 148</b>	1 148
	<b>35 103</b>	36 404

## **Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

### **8. Collection de Bibles rares**

La Société détient une collection de 389 Bibles et extraits rares des Écritures qui ont été donnés à la Société. Aucune pièce de collection n'a été achetée par la Société ou donnée à celle-ci au cours de l'exercice [néant en 2022] et aucune pièce de collection n'a été vendue au cours de l'exercice [néant en 2022]. Au 28 février 2023, il n'y a aucun montant au titre du produit de la sortie de collections n'ayant pas encore été dépensé [néant en 2022].

### **9. Apports reportés**

Les apports reportés se composent de ce qui suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>175</b>	190
Montants reçus au cours de l'exercice	<b>5 896</b>	4 585
Montants comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice	<b>(5 720)</b>	(4 600)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>351</b>	175

### **10. Avantages postérieurs à l'emploi**

La Société offre un régime de retraite à la quasi-totalité de ses employés ainsi que des avantages complémentaires de retraite à ceux qui y sont admissibles.

#### **Régimes de retraite**

Le régime de retraite en est un à cotisations définies, aux termes duquel les prestations de retraite versées sont fondées sur le cumul des cotisations tant des employés que de la Société. Les coûts du régime liés aux services rendus au cours de l'exercice sont passés en charges au cours de la période considérée.

Les passifs liés au régime de retraite se limitent à l'actif net du régime. Pour l'exercice clos le 28 février 2023, la charge liée au régime de retraite s'est établie à 46 \$ [58 \$ en 2022].

#### **Avantages complémentaires de retraite**

La Société offre des prestations au titre de l'assurance-maladie, de l'assurance-vie et de l'allocation de retraite aux employés qui ont été embauchés avant le 1<sup>er</sup> juin 2018 et qui comptent au moins dix années de service au moment de leur retraite. Le coût des avantages offerts n'est pas capitalisé et requiert des cotisations partielles des retraités admissibles.

Les passifs du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société correspondaient à l'obligation au titre des prestations définies de 2 806 \$ [3 567 \$ en 2022] selon l'évaluation actuarielle complète la plus récente réalisée au 28 février 2023.

**Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

Le total des coûts des prestations comptabilisées au cours de l'exercice se présente comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Coût des prestations de l'exercice	<b>46</b>	58
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	<b>133</b>	115
<b>Charge au titre des avantages futurs</b>	<b>179</b>	173

Le montant des prestations versées par la Société au cours de l'exercice s'est établi à 216 \$ [197 \$ en 2022].

Les hypothèses économiques utilisées dans le cadre de cette évaluation actuarielle constituent les meilleures estimations de la Société des taux prévus pour les exercices suivants :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	%	%
Taux d'actualisation – obligation	<b>4,9 % par année</b>	3,6 % par année
Taux d'actualisation – coût	<b>4,15 % par année</b>	3,0 % par année
Taux de croissance des salaires	<b>3,5 % par année</b>	3,5 % par année
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Médicaments sur ordonnance	<b>6,2 % par année</b>	6,4 % par année
Soins de la vue	<b>4,0 % par année</b>	4,0 % par année
Autres	<b>4,0 % par année</b>	4,0 % par année
Soins dentaires	<b>4,0 % par année</b>	4,0 % par année
Taux de retraite	<b>100 % à 63 ans</b>	100 % à 63 ans
Frais d'administration	<b>16 % assurance médicale et dentaire, 5 % assurance-vie</b>	12 % assurance médicale et dentaire, 5 % assurance-vie
Participation	<b>100 % des membres y participant</b>	100 % des membres y participant

## **Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

### **11. Réserves affectées par le conseil d'administration**

Les réserves affectées par le conseil d'administration sont des montants ayant été affectés à l'interne par le conseil d'administration. Ces réserves ne peuvent être utilisées sans l'approbation préalable du conseil d'administration.

Les réserves affectées par le conseil d'administration se composent de ce qui suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Immobilisations	<b>2 500</b>	2 500
Investissement immobilier	<b>5 562</b>	5 562
Éventualités	<b>19 000</b>	19 000
	<b>27 062</b>	27 062

Les réserves d'immobilisations représentent les fonds disponibles pour les projets d'amélioration des immobilisations importants. Les réserves d'investissement immobilier représentent les fonds disponibles pour les achats à venir de propriétés. Les réserves générales pour éventualités représentent les fonds nécessaires pour couvrir une période d'exploitation d'environ 18 mois afin que la Société ait un coussin financier en cas de circonstances imprévues.

En 2022, le conseil d'administration a approuvé un virement interfonds de 2 427 \$ des réserves non affectées aux réserves affectées par le conseil d'administration. Aucun virement interfonds n'a été approuvé en 2023.

### **12. Répartition des coûts**

Certains frais de locaux et frais de campagne de publipostage sont affectés aux fonctions présentées à l'état des résultats comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Œuvres nationales	<b>1 257</b>	969
Développement de fonds	<b>21</b>	19
Administration	<b>248</b>	194
	<b>1 526</b>	1 182

### **13. Informations supplémentaires**

En 2023, un montant de 1 210 \$ [1 165 \$ en 2022] a été versé à titre de rémunération aux employés dont les fonctions principales se rapportent à la collecte de fonds. Ces informations supplémentaires sont présentées à des fins de conformité avec les obligations en matière d'informations à fournir du *Charitable Fund-raising Act and Regulation* de l'Alberta. Les informations divulguées concernent les activités réalisées à l'échelle du Canada.

## **Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

### **14. Engagements**

La Société s'est engagée à verser un montant de 2 173 \$ pour soutenir les œuvres mondiales par l'entremise de l'ABU pendant l'année civile 2023.

### **15. Gestion des risques liés aux instruments financiers**

La Société est exposée à divers risques financiers associés aux transactions visant des instruments financiers. La Société ne devrait pas être touchée de manière importante par ces risques financiers.

#### **Risque de crédit**

La Société est exposée au risque de crédit à l'égard de ses créances, de ses placements à court terme et de ses placements dans des titres à revenu fixe, en raison du risque qu'une partie à l'instrument financier manque à l'une de ses obligations et, par le fait même, fasse subir une perte financière à l'autre partie. La Société détient des placements dans des titres de créance à faible risque et ses créances sont à court terme, atténuant par conséquent tout risque de crédit important.

#### **Risque de liquidité**

La Société est exposée au risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations associées à ses passifs. La Société gère le risque de liquidité en s'assurant d'investir dans des placements de grande qualité pouvant facilement être liquidés sur un marché actif. La Société surveille les activités de trésorerie et les sorties de fonds prévues. La Société ne détient pas de passif important dont le remboursement pourrait être exigé par un prêteur ni d'engagements importants liés à des dépenses en immobilisations.

#### **Risque de change**

La Société est exposée au risque de change à l'égard des créances, des placements, y compris les placements sous-jacents détenus dans ses fonds en gestion commune, des dettes et des charges à payer libellées en devises étrangères, la juste valeur et les flux de trésorerie futurs fluctuant sous l'effet de la variation de la valeur relative des devises par rapport au dollar canadien. Le risque de change auquel la Société est exposée est essentiellement lié à ses engagements futurs à l'égard de l'ABU [libellés en dollars américains]. Le prix en dollars canadiens de ces engagements futurs est fixé annuellement par l'ABU avant que ces engagements viennent à échéance.

#### **Risque de taux d'intérêt**

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements dans des titres à revenu fixe et dans des fonds en gestion commune qui détiennent des titres à revenu fixe, la juste valeur fluctuant sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations des taux d'intérêt du marché n'ont pas d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Société.

## **Notes afférentes aux états financiers**

[en milliers de dollars]

Le 28 février 2023

### **Autre risque de prix**

La Société est exposée à d'autres risques de prix en raison des variations des prix du marché [autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change] à l'égard de ses placements dans des titres de participation et dans des fonds en gestion commune. La Société gère ce risque en faisant le suivi de ses placements par rapport à la composition de référence des placements, laquelle reflète le faible appétit pour le risque de la Société.